Encodage
dans la base de données électronique

Pictoriana

Mode d'emploi

Base de données financée
par un Fonds spécial de recherche des Facultés universitaires NDP de Namur (2005-2008)
puis par un Mandat d'impulsion scientifique du FRS-FNRS (2009-2011)

Bibiane Fréché (FRS-FNRS/ULB)
Mars 2011

Table des matières

Introduction 2
Accès 2
Objet et structure de la base de données 2
Remarques préliminaires 2
1. Les « Éléments biographiques » 4
1.1 Etat civil 4
1.2 Famille 4
1.3 Résidence(s) et séjour(s) à l'étranger 5
1.4 Formation 5
1.5 Profession 5
2. Cursus artistico-scriptural 7
2.1 Sociabilité 7
2.2 Activités culturelles 7
2.3 Distinction(s) 8
2.4 Œuvres 8
3. Documentation 12
3.1 Bibliographie 12
3.2 Portraits 12
3.3 Liens utiles 12
4. Journal et sources 13
4.1 Sources 13
4.2 Journal 13

Introduction

Le présent mode d'emploi a pour fonction de répondre aux questions que se pose l'encodeur. Seule l'introduction doit être lue avant un premier encodage. Les autres chapitres peuvent être consultés au gré de l'encodage, en fonction des questions qui se posent.

Accès

L'accès à la base de données est protégé par un code d'identification et un mot de passe disponibles via le lien http://www.pictoriana.be/base_de_donnees_register.php (en s'enregistrant pour « contribuer » à la base de données).
L'interface d'encodage est disponible à l'adresse http://www.pictoriana.be/admin

Objet et structure de la base de données

La base de données Pictoriana recense les personnes physiques qui ont exercé une activité artistique publique en Belgique, de 1830 à nos jours. Chaque personne est encodée sous son nom d'artiste, qui peut être différent de son nom d'état civil et de pseudonymes occasionnels. L'objet encodé dans la base est la personne physique. Chaque fiche correspond donc à une personne différente.

La base est présentée sous forme de menus, comprenant eux-mêmes divers onglets :

- les « Éléments biographiques » concernent les informations biographiques et généalogiques, ainsi que la trajectoire scolaire et professionnelle de l'artiste. Le menu reprend les onglets « Etat civil », « Famille », « Résidence(s) et séjour(s) à l'étranger », « Formation » et « Profession(s) ».
- le « Cursus artistico-scriptural » détaille la vie sociale artistique et scripturale de l'artiste, ainsi que son œuvre scripturale. Le menu reprend les onglets « Sociabilité », « Activités culturelles », « Distinctions », « Œuvres ».
- la « Documentation » recense la « Bibliographie », les « Portraits » et les « Liens » Internet relatifs à l'artiste.
- le quatrième menu est dédié à l'information secondaire : sources utilisées lors de l'encodage et journal automatisé des modifications apportées à la fiche de l'artiste.

Remarques préliminaires

- Par convention, les mentions « ? » ou « inconnu » sont utilisées pour compléter les champs obligatoires dont le contenu est inconnu.
- Quand un champ contient plusieurs informations, celles-ci sont séparées par un point-virgule.
- Les champs « commentaires » laissent la possibilité à l'encodeur de compléter des informations qui sont en sa possession mais qui ne sont pas formalisables dans les différents champs des tableaux.
- Pour effectuer un encodage ou une modification dans la base, on clique sur « modifier » ou sur « ajouter ». Pour quitter l'espace d'encodage, **il faut impérativement « valider » les encodages effectués** dans l'onglet qui est ouvert. Si l'on ne souhaite pas conserver les modifications opérées, on quitte tout simplement le formulaire sans valider, en cliquant sur l'un des onglets des menus supérieurs (éléments biographiques, cursus artistico-scriptural, etc.).
  Dans de nombreux cas, il suffit de cliquer sur l'icône représentant un feuillet pour pouvoir modifier un encodage (Illustration 1).
  L'icône représentant une croix rouge sert à supprimer un encodage. Son usage est exceptionnel (Illustration 1).

Pictoriana
ADMINISTRATION
Artistes-écrivains belges
de 1830 à nos jours
MODIFIER UN ARTISTE
AJOUTER UN ARTISTE
SUPPRIMER UN ARTISTE
ADMINISTRATION
MODIFICATION DE : Pierre Alechinsky (25) - ATTENTION! VOUS N'AVEZ PAS ENCORE INDIQUE LES SOURCES UTILISEES AUJOURD'HUI POUR CET ARTISTE
1. Eléments biographiques
2. Cursus artistico-scriptural
3. Documentation
4. Journal et sources
2.2 Exposition(s) en qualité d'exposant (ajouter)
- Titre:
Pays Localité Lieu d'exposition De A Commissaire(s) Oeuvre(s) exposé(s) Catalogue
Belgique Bruxelles Galerie Lou Cosyn 00-00-0000 00-00-0000 [+]
première exposition personnelle
- Titre:
Pays Localité Lieu d'exposition De A Commissaire(s) Oeuvre(s) exposé(s) Catalogue
France Paris Galerie Nina Dausset 00-00-0000 00-00-0000 [+]
première exposition à Paris
Pour modifier l'entrée
Pour supprimer l'entrée

Illustration 1

- Certains champs de formulaire se présentent sous la forme de menus déroulants. Si la réponse ne figure pas dans la liste du menu déroulant, elle est encodée dans le champ situé à droite du menu déroulant (Illustration 2).

Illustration 2

1. Les « Éléments biographiques »

1.1 État civil

État civil

Les dates de naissance et de mort sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Les lieux de naissance et de mort sont les communes telles que déclarées à l'État civil.

L'anoblissement est indiqué en commentaire de l'état civil (avec date) ET dans l'onglet 3.2 « Distinction(s) ».

Pseudonyme

Le moment où un auteur prend son pseudonyme ou modifie l'orthographe de son nom est indiqué en commentaire.

Nationalité

Le changement de nationalité est indiqué au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

1.2 Famille

Remarque générale

Profession : sont reprises les différentes professions de la personne, séparées par des points-virgules.

Conjoint(s)

Les dates de cohabitation et de mariage/divorce peuvent, ou non, coïncider, selon la situation de chaque artiste. Elles sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Relations extra-conjugale(s)

Il s'agit des relations sentimentales entretenues avant ou hors du mariage ou de la cohabitation (y compris relations adultères).

1.3 Résidence(s) et séjour(s) à l'étranger

Type de résidence

Choix entre « principale », « secondaire » ou « voyage », voire d'autres options si nécessaire. Logiquement, on ne possède pas deux résidences principales en même temps.

Exemples :

« secondaire » = lieu de séjour à usage répétitif : maison de campagne, propriété de vacances, pied-à-terre à Paris, etc.

« voyage » = court séjour (non répétitif) hors de la résidence principale : artiste logeant chez sa sœur pendant quelques semaines ; artiste en voyage touristique, d'affaires ou pour raisons de santé ; etc.

Localité

Si un artiste effectue un parcours touristique dans un pays, seul le pays est mentionné. Les localités sont indiquées en commentaire et ne font pas l'objet d'encodages multiples.

Dates
Les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.
Lorsque l'on sait qu'à une certaine date, l'artiste habite à tel endroit, mais sans savoir depuis et/ou jusque quand, cela se note en commentaire sous la forme : « Réside avenue Lepoutre n°5, en 1955 au moins ».

Circonstances
Les circonstances indiquent les raisons du voyage : exil, Première Guerre mondiale, tourisme, raisons de santé, prix de Rome, etc.

Commentaires
Les commentaires apportent d'autres informations utiles, comme l'influence de la culture découverte durant un voyage sur la production artistique de l'artiste.
Une incarcération (séjour en prison) se note en commentaire des résidences et n'est pas encodé dans le tableau des résidences (par respect du droit à l'oubli).

1.4 Formation

Remarque générale
Le cas d'une simple inscription « formelle » à une année d'étude, sans réel investissement de la part de l'artiste, est à encoder dans le tableau. Un commentaire précise la situation.

> Exemple :
> Un artiste s'inscrit en candidature préparatoire à la licence en droit, mais il quitte l'université après quelques mois pour se consacrer à la peinture.

Dates
Les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Cursus scolaire
En cas d'hésitation entre secondaires inférieures ou supérieures, choisir « secondaires » et mettre une note en commentaire.

Cursus artistique
ⓘ Attention ⓘ
Une fois le cursus artistique encodé, l'on revient à l'écran principal en validant (en cliquant sur « ajouter »). On ajoute alors le ou les maîtres de l'artiste en cliquant sur le « + », situé sous « Elève de ». Les maîtres sont choisis dans le menu déroulant ou, le cas échant, ajoutés dans le formulaire nom/prénom©.

1.5 Profession

La profession est la source principale de revenus de l'écrivain. Il ne faut donc pas, par exemple, qualifier de journaliste toute personne ayant écrit un article dans un journal. Pour rester cohérent, « rentier » ou « chômeur » doit être considéré comme une profession, étant donné qu'il s'agit d'une source de revenus. Dans les cas (rares) où l'on a la certitude que l'auteur vit de son art, on note « artiste » ou « peintre », etc. En conclusion, toute source principale de revenus doit apparaître dans le tableau.

Dates

Les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Fonction et établissement

« Etablissement » est entendu au sens large : école, ordre religieux, usine, service de ministère, etc.

Exemples :

(fonction) fonctionnaire, (établissement) Administration des Beaux-Arts et des Lettres au Ministère de l'Instruction publique, (localité) Bruxelles ;

(fonction) chargé de cours d'histoire de la littérature française, (établissement) École militaire, (localité) inconnu ;

(fonction) bûcheron, (sans précision d'institution), (localité) Bastogne ;

Dans certains cas (exceptions), le détail des professions ne doit pas être reprécisé.

Exemple :

Un journaliste professionnel gagnant sa vie en collaborant à toute une série de périodiques, pour lequel la source principale de revenus est difficile à identifier. La mention « journaliste » est alors notée en profession, sans précision d'établissement ni de localité, car c'est l'ensemble de son travail de journaliste qui lui permet de vivre. Les collaborations aux périodiques sont encodées dans « Œuvres ». Les fonctions (membre de comité, directeur, etc.) exercées au sein de périodiques sont encodées dans « Autre(s) activité(s) culturelle(s) » (onglet 2.2).

2. Cursus artistico-scriptural

2.1 Sociabilité

Sociabilité littéraire

Il s'agit des relations sociales dans les milieux littéraires et artistiques.

Exemples de types : jury, société, groupe, salon, manifeste, banquet, périodique, instance décisionnelle…

La différence entre « société » et « groupe » tient au fait que la « société » a un règlement d'ordre intérieur, contrairement au « groupe » qui se réunit de manière informelle. Le salon est quant à lui un lieu culturel mondain. Les appellations consacrées prévalent sur cette typologie.

Exemples :

Type : Société, Dénomination : Académie royale, En qualité de : membre.

Type : Salon, Dénomination : Salon de Mesdames Errera et de Lantsheere, En qualité de : membre.

Type : Instance décisionnelle, Dénomination : Musée royaux des Beaux-arts de Belgique, En qualité de : conservateur.

Dans certains cas, la sociabilité peut relever à la fois de la « sociabilité artistique » et de la « sociabilité littéraire ».

Exemple : le surréalisme révolutionnaire

Relation(s)

La relation avec un artiste, un écrivain, etc., est revendiquée lorsqu'elle est explicitement mentionnée par l'artiste (en interview, dans une lettre, dans des souvenirs, etc.).

2.2 Activités culturelles

Exposition(s) en qualité d'exposant

« Titre » = titre de l'exposition.

Les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Les œuvres exposées sont séparées par des points-virgules.

S'il existe un catalogue d'exposition (cocher « oui »), celui-ci est répertorié dans « 3.1 Bibliographie » (voir ci-dessous).

ⓘ Attention ⓘ

Une fois l'exposition encodée, l'on revient à l'écran principal en validant (en cliquant sur « Ajouter »). On ajoute alors le ou les commissaires en cliquant sur le « + », situé sous « Commissaire ». Le(s) commissaire(s) sont choisis dans le menu déroulant ou, le cas échant, ajouté dans le formulaire nom/prénom, sous la forme « Nom Prénom ».

Conférence(s)

Type : Conférence, Discours, Table ronde, etc.

Titre = titre de la conférence (à distinguer du sujet de la réunion, du colloque, de la table ronde, etc.)

Circonstances : vernissage d'exposition, inauguration de galerie, séance académique, séance solennelle de remise des insignes de Docteur Honoris Causa, etc.

Les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Si la conférence a été publiée, elle doit être répertoriée dans l'œuvre de l'artiste (« 2.4 Œuvre »).

Autre(s) activité(s) culturelle(s)
ⓘ Attention ⓘ
Si l'artiste est exposant, l'activité est encodée au point « Exposition(s) en tant qu'exposant »).

Type : maison d'édition (éditeur, lecteur, directeur de collection…), radio (chroniqueur…), représentation théâtrale (décors, auteur, mise en scène…), télévision, exposition (par ex. en tant que commissaire), périodique (membre du comité de rédaction), etc.

Exemples (type/circonstances) :
maison d'édition/directeur de la collection « Arts plastiques » ; radio/chroniqueur artistique ; représentation théâtrale/metteur en scène ; représentation théâtrale/concepteur des décors ; exposition/commissaire ; périodique/membre du comité de rédaction ; etc.

2.3 Distinction(s)

Cet onglet reprend les prix, subventions, hommages (numéro spécial de revue, dîner organisé en l'honneur de l'artiste…) et honneurs (anoblissement, décoration, nom donné à une rue ou un établissement scolaire…) attribués à l'artiste par des instances de consécration artistiques, littéraires, officielles, etc.

Dénomination : dénomination du prix, de l'hommage, des honneurs, etc.

Type : prix, subvention, hommage, anoblissement, etc.

Délivré par : nom de l'instance qui attribue la distinction (Académie royale, Ministère de l'Instruction publique, etc.)

Dates : les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

2.4 Œuvres

Toute œuvre produite par un artiste belge, ou sur laquelle intervient un artiste belge, entre dans le corpus de la base de données. L'intervention peut prendre de nombreuses formes : auteur, traducteur, adaptateur, éditeur scientifique, collaborateur, préfacier, postfacier, commentateur, illustrateur, musique, etc.

Ouvrage(s) publié(s)

La base de données encode les différentes éditions des œuvres produites par des artistes belges, de sorte à rendre compte des différences existant entre les incarnations multiples des œuvres, sans sombrer dans la description catalographique de chaque volume.

Pour ajouter un ouvrage : 3 étapes (étapes 1 à 3)
Pour modifier un ouvrage : 2 étapes (étapes 2 et 3)

Etape 1 : ajout d'un ouvrage.
Cliquer sur « Ajouter », à côté de « 2.4 Ouvrage(s) publié(s) ». Insérer le titre, le type d'ouvrage et un éventuel commentaire.
Le titre et les éventuels sous-titres sont séparés d'un point suivi d'un espace. Il n'y a pas de point à la fin du titre (ou de l'éventuel sous-titre) ; autrement dit, il n'y a pas de point à la fin du champ.

Etape 2 : encodage des informations sur l'ouvrage.
Cliquer sur « ajouter » à côté de « Editions », situé juste en dessous de l'ouvrage concerné (titres classés par ordre alphabétique).
Les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.
Lieu d'édition = localité
Lieu et maison d'édition : lorsqu'il y a plusieurs lieux d'édition, ils sont encodés l'un à la suite de l'autre, dans le même champ. Idem pour les maisons d'édition.
Pages : notées numéralement (65, VIII-87, 143-III, etc.). Si l'œuvre comporte plusieurs volumes, les différentes paginations sont indiquées de la sorte : 143+165+76.

Une fois la fiche encodée, clic sur « Ajouter » → retour à l'écran d'accueil des œuvres.

Etape 3 : encodage des co-auteurs et autres intervenants
Co-auteurs :
Si l'ouvrage a été co-rédigé, ajout des autres auteurs en cliquant sur le « + », situé sous « Autre(s) auteur(s) ». Les auteurs sont choisis dans le menu déroulant ou, le cas échant, ajoutés dans le formulaire nom/prénom, sous la forme « Nom Prénom ».
Si les auteurs signent des parties différentes, elles sont spécifiées en commentaire.

ⓘ Attention ⓘ
Si le co-auteur figure dans le menu déroulant, il s'agit d'un artiste belge répertorié dans Pictoriana. L'édition est alors également ajoutée dans l'onglet « Œuvre » de cet artiste.

Autres intervenants :
Les intervenants sur l'œuvre sont mentionnés pour chacune des éditions, en cliquant sur « afficher/cacher » pour l'édition requise. L'ajout des intervenants sur l'œuvre est effectué en cliquant sur le « + », situé à côté de la fonction choisie. Les artistes sont choisis dans le menu déroulant ou, le cas échant, ajoutés dans le formulaire nom/prénom.

ⓘ Attention ⓘ
Si l'artiste figure dans le menu déroulant, il s'agit d'un artiste belge répertorié dans Pictoriana. L'édition est alors également ajoutée dans l'onglet « Œuvre » de cet artiste (par ex. dans « Contribution scripturale à… » s'il s'agit d'une préface).

On note en « préface » tout ce qui est signalé comme « lettre », « avant-propos », etc.

Contribution(s) scripturale(s) à des revues ou des ouvrages
Pour ajouter une contribution, cliquer sur « Ajouter », à côté de « Contribution(s) scripturale(s) à des revues ou des ouvrages ».

Titre = titre de la contribution (et non de l'ouvrage ou du périodique).
Le titre et les éventuels sous-titres sont séparés d'un point suivi d'un espace. Il n'y a pas de point à la fin du titre (ou de l'éventuel sous-titre) ; autrement dit, il n'y a pas de point à la fin du champ.

Nom du périodique : à mentionner si la contribution est publiée dans un périodique.

Titre de l'ouvrage ou du numéro de périodique : titre de l'ouvrage ou du dossier spécial/dossier thématique du périodique.
Le titre et les éventuels sous-titres sont séparés d'un point suivi d'un espace. Il n'y a pas de point à la fin du titre (ou de l'éventuel sous-titre) ; autrement dit, il n'y a pas de point à la fin du champ.

Date : les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.
Si, pour une même édition, il y a plusieurs années d'édition (par ex. Paris, Gallimard, 1934-36), la dernière est notée dans le champ année et le tout dans le champ commentaire.

Numéro du périodique : à mentionner si la contribution est publiée dans un périodique.

Lieu d'édition = localité
Lieu et maison d'édition : lorsqu'il y a plusieurs lieux d'édition, ils sont encodés l'un à la suite de l'autre dans le même champ. Idem pour les maisons d'édition.

Pages : notées numéralement (6-27, I-VII, etc.), sauf s'il s'agit d'un encart (noté « encart ») ou d'une 1re-4e de couverture (notée « 1re/2e/3e/4e de couverture »).

Œuvre(s) inédite(s)
Titre : Le titre et les éventuels sous-titres sont séparés d'un point suivi d'un espace. Il n'y a pas de point à la fin du titre (ou de l'éventuel sous-titre) ; autrement dit, il n'y a pas de point à la fin du champ.

Date : les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Pages : notées numéralement (65, VIII-87, 143-III, etc.). Si l'œuvre comporte plusieurs volumes, les différentes paginations sont indiquées de la sorte : 143+165+76.

Illustration(s)
Remarque générale : si l'illustration représente l'un des artistes encodés dans la base de données, le portrait est répertorié dans l'onglet « Portraits » de l'artiste concerné.

Titre : titre(s) de(s) (l')illustrations, s'il y a lieu. Si l'illustration ne porte pas de titre mais est identifiée dans le sommaire, ce titre est repris dans la base de données.

Type = colophon, cul-de-lampe, bandeau, lettrine, frontispice…

Nom du périodique : à mentionner si la(les) illustration(s) est(sont) publiée(s) dans un périodique.

Titre de l'ouvrage ou du numéro de périodique : titre de l'ouvrage ou du dossier spécial/dossier thématique du périodique. Le titre et les éventuels sous-titres sont séparés d'un point suivi d'un espace. Il n'y a pas de point à la fin du titre (ou de l'éventuel sous-titre); autrement dit, il n'y a pas de point à la fin du champ.

Pages : notées numéralement (6, 27, 45). Si les pages d'illustration ne sont pas paginées, elles sont

notées « hors-texte ». Si elles concernent les 1re-4e de couverture, la mention est « 1re/2e/3e/4e de couverture »).

Date : les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3e partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

Lieu d'édition = localité
Lieu et maison d'édition : lorsqu'il y a plusieurs lieux d'édition, ils sont encodés l'un à la suite de l'autre. Idem pour les maisons d'édition.

3. Documentation

3.1 Bibliographie

Encodage de la bibliographie secondaire portant sur l'artiste, sous le format :

Livre :
NOM Prénom, *Titre*, Lieu d'édition, Maison d'édition, « collection », année, p(p).
Article dans un périodique :
NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume, numéro, année, p(p).
Article dans un périodique électronique :
NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume, numéro, année, p(p), URL, consulté le ....
Article dans un ouvrage collectif :
NOM Prénom, « Titre de l'article », dans Prénom NOM (dir/éd/éds), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, « collection », année, p(p).

3.2 Portraits

Portrait s'entend au sens large : dessin, buste, photo…

Le portrait est téléchargé directement dans la base de données et/ou répertorié via un lien internet. Le téléchargement dans la base de données est privilégié, étant donné le caractère éphémère des liens Internet.

Les dates sont encodées au format JJ/MM/AAAA. Lorsque seule l'année est connue, on ne remplit que la 3^{e} partie du champ. Si le mois et l'année sont connus, les deux dernières parties du champ sont remplies.

3.3 Liens utiles

Liens utiles sur l'artiste (site officiel, catalogue virtuel illustré de son œuvre, etc.).

4. Journal et sources

4.1 Sources

Cet onglet reprend les informations bibliographiques d'où sont tirées les données de la fiche. Il est à compléter au fur et à mesure de l'encodage, sous le format :
Livre :
NOM Prénom, *Titre*, Lieu d'édition, Maison d'édition, « collection », année, p(p).
Article dans un périodique :
NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume, numéro, année, p(p).
Article dans un périodique électronique :
NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume, numéro, année, p(p), URL, consulté le ....
Article dans un ouvrage collectif :
NOM Prénom, « Titre de l'article », dans Prénom NOM (dir/éd/éds), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, « collection », année, p(p).
Pièce d'archive :
Description de la pièce (« Lettre de x à y, 18 janvier 1912 », etc.), Intitulé du Fonds, Institution de conservation, côte de recensement.

4.2. Journal

Cet onglet est généré automatiquement. Il enregistre le suivi des modifications (date + onglet + nom de l'utilisateur).